

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL du 30/10/2018

Absents :

- Sophie REVERT- Bruno MOSZKOWSKI- Teddy BENDRISS- Mélanie HAMMERLING

La séance a été ouverte à 19H05

1- Intervention de la gendarmerie sur la commune les 23 et 25 septembre 2018

Monsieur Le maire a donné lecture des différents courriers reçus suite à cette intervention.

Il a également rendu compte des entretiens qu'il a eu avec la Sous Préfecture, la gendarmerie, la Direction des routes.

Il ressort de ces différents échanges que les réclamations portent sur deux niveaux : les places de stationnement et la vitesse. Le conseil a étudié différentes possibilités allant de la réalisation de trottoirs à la pose de ralentisseurs. Certaines doivent être écartées en raison des coûts financiers.

S'agissant d'une route départementale, l'accord du Conseil départemental est nécessaire avant toute réalisation. Un rendez vous sera sollicité pour avis sur les mesures possibles .

Une étude pourra également être sollicité auprès du CAUE pour l'aménagement du cœur de village.

2 Indemnité du Receveur

Accord du conseil par 6 voix pour et deux voix contre.

3 Nomination d'un agent recenseur

Suite à l'indisponibilité de Madame Manganelli sur la période le conseil à l'unanimité a retenu la candidature de Martine Becher.

Il est rappelé que le recensement aura lieu du 17 janvier au 16 février 2019. Monsieur HOUSSEAUX, 2ème adjoint, sera le coordonateur communal

4 Courrier de M.RUMELHART.

Monsieur Le Maire a donné lecture du courrier de M.Rumelhart concernant la communication de documents de 2012, inspections télévisées des égouts, dans le cadre de la recherche en responsabilité de la commune dans l'effondrement de son garage situé route du Grand Colombier. M.Rumelhart sera invité par courrier à venir consulter ces documents en mairie.

5 Demande d'installation d'un commerce ambulant food truck le mardi de 18h30 à 21h30

Le conseil a donné son accord

6 Décision budgétaire modificative

Le conseil a donné son accord pour le transfert d'une somme de 5 000€ du compte 615221 au compte 6411.

7 Approbation du rapprt de la CLECT N° 2018-2+

Dans le cadre des compétences transférées obligatoirement par la loi NOTRe ou du transfert de compétences volontaires, la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées s'est réunie le 20 septembre 2018 afin de fixer les montants des allocations de compensation qui s'élèvent 48 651,06€ pour la compétence GEMAPI et à 25 000€ pour la politique de la ville.

Le conseil a approuvé à l'unanimité le rapport du 20 septembre 2018

8 Questions diverses

- La cérémonie aux monuments aux morts aura lieu le 11 novembre 2018 à 11h30
- Mercredi 21 novembre 2018 à 17h : comité de pilotage annuel lac de Chailloux
- Compte rendu de la réception des travaux réalisés par anticipation sur la RD 32 :
 - ..Un courrier sera adressé au SIEA pour précisions quant au développement du très haut débit
 - il a été demandé à l'entreprise ayant réalisé les travaux de reprendre le zébrage à hauteur de la place du Souvenir.
- Rapport d'activité de la Communauté de Communes : le Conseil a sollicité une présentation par un membre de l'exécutif
- Stérilisation des animaux : la commune adhère à la convention d'enlèvement des animaux errants. Il appartient à chaque propriétaire de faire stériliser son animal

La séance a été levée à 21h 05

Le Maire

Alain SAUREL